



COMMUNIQUÉ

LA ZAD DE NOTRE-DAME-DES-LANDES A VOCATION À PORTER UN PROJET EXEMPLAIRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CLIMATIQUE

Dans notre communiqué du 22 janvier, nous appelions le gouvernement à soutenir un projet exemplaire de transition écologique, rural et agricole, pour la ZAD de Notre-Dame-des-Landes.

Le délaissement de la zone pendant des décennies a permis la conservation d'un espace agricole extensif et épargné par les aménagements, favorisant un équilibre entre activités économiques et éléments naturels fonctionnels. La ZAD dans son état actuel est un territoire singulier, révélateur et symbolique. Il montre notamment à quel point la pression humaine conduit, partout ailleurs, à une gestion mortifère de notre environnement.

Les habitants de la ZAD, acteurs et producteurs d'innovations sociales, ont inventé une manière d'habiter ensemble l'espace dont notre société ne peut pas ignorer les enseignements. Les mécanismes participatifs de solidarité et de décisions collectives, un mode de vie et de production économe de l'espace, des ressources et des émissions de gaz à effet de serre, les circuits courts de productions et de vente, les initiatives de création d'activités économiques... sont des expériences qui doivent susciter l'intérêt parce qu'elles s'inscrivent à l'évidence dans le processus de transition dont nous avons un besoin urgent et que nous avons pourtant le plus grand mal à amorcer de manière significative.

Certes il ne s'agit pas d'idéaliser la situation. Bien sûr l'abandon du projet a changé le contexte et le positionnement des acteurs. Évidemment cette décision a ouvert une nouvelle phase dans la longue histoire du site, où chacun est susceptible d'avoir une place différente. Mais même si elle dérange, l'expérience de la ZAD de Notre-dame-des-Landes est l'un des rares exemple d'une gestion intégrée de l'espace et des ressources. Gestion intégrée qui parcourt pourtant l'ensemble des politiques publiques dites de « développement durable » !

Le gouvernement ignore ces constats, pourtant fortement partagés à travers le pays et même à l'étranger où le devenir de la ZAD est regardé avec intérêt. Il conduit une répression qui vise à rétablir une gestion stéréotypée de cet espace en devenir.

Le résultat du rétablissement d'un ordre régalién aveugle, avec la mise au pas des occupants de la ZAD, est connu d'avance. Les activités conventionnelles réoccuperont la ZAD avec leur cortège d'impacts cumulés pour lesquels l'État, lui aussi obligé de verdir son action, ne manquera pas d'afficher une compensation par la création d'espaces protégés ou une gestion écologique sur des marges naturelles non convoitées. Un renoncement définitif au puissant levier de la maîtrise foncière publique existante serait le signe de cette absence d'un autre projet.

Le Sne-FSU condamne la répression menée sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes qui désavoue les annonces initiales du gouvernement.

Le Sne-FSU appelle à un Etat garant de l'ordre public tout en soutenant les initiatives des citoyens susceptibles d'éclairer l'avenir. L'État fait mal cela ? Et bien qu'il évolue ! pour porter un projet de société désirable que beaucoup de ses agents défendent déjà et sont prêts à porter avec la population.

Les Lilas, le 13 avril 2018

Contact presse :

Jean Luc GIRARD – 06 23 44 59 79

Jean Luc CIULKIEWICZ – 06 85 91 03 50